

2024



Formations (1 à 2 jours)



ALIMENTATION ET RYTHMES DE VIE

Livret pour les professionnels

Nouveau

Modules (1/2 journée)



sensesavoirs.com

Sommaire

Laissez vous guider !



Avant propos 4

Ingénierie de formation 5

Options de financement 6

Nos formatrices 7

Calendrier des formations 9

Un parcours apprenant 11

Fiches techniques Formations 12

Nouveau

Calendrier des modules 20

Nouveau

Fiches techniques Modules 21

Conditions générales de vente 25

Savoirs

Transmission

Partage

Connaissances

Accompagnement

Avant-propos

Découvrez un parcours formatif inédit !



“

Cher(e) lecteur(trice),

Nous sommes ravis de vous présenter le livret de nos formations 2024 dédiées à l'alimentation et aux rythmes de vie.

À travers ces pages, nous allons vous présenter nos valeurs, notre organisation et notre cheminement pour vous offrir des contenus adaptés à vos besoins.

Ce livret constitue une porte d'entrée privilégiée pour découvrir notre équipe de formatrices passionnées.

Ces dernières ont à cœur de vous accompagner dans l'acquisition de nouvelles compétences/connaissances sur des sujets variés tels que les troubles alimentaires pédiatriques, la diversification menée par l'enfant, la gestion des émotions et bien plus encore !

Nos formations ne se limitent pas à une transmission unidirectionnelle de savoirs mais mettent également l'accent sur le partage d'expériences et les échanges entre professionnels.

Nous visons à créer une communauté dynamique où la communication et les interactions enrichissent l'apprentissage de chaque participant(e).

En 2024, nous élargissons notre offre afin de répondre aux attentes du plus grand nombre : nous vous proposons des modules à la carte conçus spécialement pour approfondir vos compétences/connaissances sur des thématiques précises.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et espérons avoir le plaisir de vous compter parmi les prochain(e)s participant(e)s à nos formations et modules en ligne.

À bientôt !

”

L'équipe de Sens et Savoirs



Ingénierie de formation

Un accompagnement au plus près des professionnels

Des contenus de formation pertinents

- Actualisés en permanence.
- En lien avec les objectifs de la formation.
- Répondant aux attentes professionnelles des participants.

Une pédagogie participative

- Faite d'une alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices pratiques.
- Illustrée par des supports pédagogiques remis à chaque participant.

Un dispositif adapté d'évaluation tout au long du parcours formatif

- En amont de la formation : questionnaire afin de recueillir les besoins et les attentes des futurs stagiaires.
- Au début de la formation : tour de table et évaluation des connaissances (questionnaire T0).
- Au cours de la formation : exercices ou mises en situation, définition de pistes d'actions pour améliorer les pratiques.
- En fin de formation : validation des acquis "à chaud" (questionnaire T1), questionnaire desatisfaction "à froid".
- À l'issue de chaque formation : retour d'expérience (en distanciel) sur la mise en pratique durant les mois qui ont suivi la formation : Quels ont été les leviers, les freins ? De quels éléments, informations, outils... les participants aimeraient disposer en plus ? Temps d'échanges sur leur vécu, sur les cas particuliers auxquels ils ont été confrontés...
- En cas de non-conformité ou de défaut qualité d'une formation, analyser les raisons du/des dysfonctionnement(s) et mettre en place la/les mesure(s) corrective(s) nécessaire(s).

Une équipe administrative attentive à

- Accompagner les professionnels dans leur recherche d'une formation correspondant au mieux à leurs attentes.
- Adapter, dans la mesure du possible, les contenus et les modalités pédagogiques pour les personnes en situation de handicap.
- Communiquer aux participants tous les documents nécessaires avant et après la formation (devis, convention, programme, convocation, attestation sur l'honneur, attestation de fin de formation, process de réclamations...).

Nos valeurs ajoutées

Bienveillance : écoute des besoins et des attentes des participants.

Innovation : modalités pédagogiques efficaces et motivantes.

Expertise : partenariat avec des professionnels pluridisciplinaires.

Soutien : accompagnement des bénéficiaires et dispositif pédagogique facilitant.


Dynamisme : évaluation, adaptation et optimisation de nos interventions (grâce aux retours des participants).

Partage : invitation aux groupes Facebook dédiés aux formations "La diversification alimentaire menée par l'enfant" et "Les troubles alimentaires pédiatriques".



Options de financement

Différentes alternatives et réductions possibles

- Si vous participez à 3 sessions en 2024, nous appliquerons une réduction de 30 € sur le coût de la dernière session.
- Si vous êtes adhérent(e) à l'Association des Diététiciens Libéraux (ADL), vous bénéficiez d'une réduction de 5% sur l'ensemble de nos formations. Pour cela, il suffit de joindre à votre bulletin d'inscription une copie de votre carte d'adhésion en cours de validité. Cette offre est cumulable avec la réduction de 30 € évoquée ci-dessus.
- Les formations signalées par un  peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès du FIF-PL*.
**Cette information reste à confirmer en janvier 2024*
- Nos formations peuvent faire l'objet d'une demande de financement auprès de Pôle Emploi.
- Nos formations ne sont pas éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF).



Ces options de financement ne s'appliquent ni aux tarifs "Entreprise" de nos formations ni aux tarifs de nos modules de 3h.

Une question ? Envie de participer ?

Contactez notre référente :

Brigitte Gatimel

au 06.80.91.04.40 ou

formations@sensetsavoirs.com



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
actions de formation.

Notre équipe de passionnées

À l'écoute de vos besoins et de vos attentes



Céline Leprince

Dététicienne-Nutritionniste | Hypnothérapeute | Formatrice
Chargée de projet en prévention | Enseignante DUT et licence
Alimentation-Santé Lyon 1

 cleprince@sensetsavoirs.com

 06.81.17.31.81



Alice Rode

Dététicienne-Nutritionniste | Formatrice | Chargée de projet en
prévention | Enseignante à la licence Alimentation Santé Lyon 1
et au Bachelor diététique et nutrition appliquées Horizon Santé

 arode@sensetsavoirs.com

 06.17.47.65.57



Agathe Chabroud

Orthophoniste | Formatrice
Encadrement de mémoires de recherche
Master d'Orthophonie UCBL Lyon 1

 [Profil LinkedIn](#)



Emmanuelle Ducassé

Créatrice de Feel&Woop | Formatrice et Facilitatrice
d'interventions en psychologie positive appliquée
à l'Éducation et au Management

 [Profil LinkedIn](#)

 www.feel-and-woop.com



Nos formations

Une approche collaborative et participative



Programme des formations

Description et calendrier 2024






Nouveau

Thèmes	Formations En distanciel	Retour d'expérience (REX) Distanciel	Coût total (Formation + Retour d'expérience)
Alimentation du nourrisson (0-3 ans) <i>Des recommandations nutritionnelles à l'accompagnement diététique</i>	Mardi 19 mars 9h-12h30 13h30-17h	Mardi 18 juin 12h - 13h30	Étudiant*.....160 € Individuel.....180 € Adhérent ADL**.....171 € Entreprise.....320 €
La Diversification alimentaire Menée par l'Enfant (DME) <i>La diversification autrement</i>	Session 1 Mardi 2 et Jeudi 11 avril J1 : 9h-12h30 13h30-17h J2 : 9h-12h30	Lundi 8 juillet 12h - 13h30	Étudiant*.....210 € Individuel.....270 € Adhérent ADL**.....256.5 € Entreprise.....420 €
	Session 2 Mardis 8 et 15 octobre J1 : 9h-12h30 13h30-17h J2 : 9h-12h30	Vendredi 7 février 2025 12h - 13h30	Étudiant*.....210 € Individuel.....270 € Adhérent ADL**.....256.5 € Entreprise.....420 €
Troubles alimentaires pédiatriques <i>Un autre regard pour un accompagnement adapté</i>	Session 1 Jeudi 15 et Vendredi 16 février J1 : 9h-12h30 13h30-17h30 J2 : 9h-12h30 13h30-17h	Mardi 21 mai 12h - 13h30	Étudiant*.....410 € Individuel.....450 € Adhérent ADL**.....427.5 € Entreprise.....820 €
	Session 2 Jeudi 12 et Vendredi 13 septembre J1 : 9h-12h30 13h30-17h30 J2 : 9h-12h30 13h30-17h	Mardi 7 janvier 2025 12h - 13h30	Étudiant*.....410 € Individuel.....450 € Adhérent ADL**.....427.5 € Entreprise.....820 €


Programme des formations

Description et calendrier 2024 (suite et fin)

Thèmes	Formations En distanciel	Retour d'expérience (REX) En distanciel	Coût total (Formation + Retour d'expérience)
Alimentation de l'enfant (3-11 ans)  <i>Prévention et prise en soin du surpoids et de l'obésité de l'enfant</i>	Jeudi 19 septembre <i>9h-12h30 13h30-17h</i>	Vendredi 17 janvier 2025 <i>12h - 13h30</i>	Étudiant*.....160 € Individuel.....180 € Adhérent ADL**.....171 € Entreprise.....320 €
Alimentation et gestion des émotions chez les enfants  <i>Pour une meilleure prise en soin des troubles alimentaires</i>	Mercredi 10 juillet <i>9h-12h30 13h30-17h</i>	Mardi 12 novembre <i>12h - 13h30</i>	Étudiant*.....160 € Individuel.....180 € Adhérent ADL**.....171 € Entreprise.....320 €
Parents Partenaires et Acteurs  <i>La guidance parentale, levier de la prise en soin diététique</i>	Lundi 1er et Mardi 2 juillet <i>J1 : 9h-12h30 13h30-17h J2 : 9h-12h30 13h30-17h</i>	Vendredi 8 novembre <i>12h - 13h30</i>	Étudiant*.....320 € Individuel.....350 € Adhérent ADL**.....332.5 € Entreprise.....640 €
Ateliers collectifs pour les enfants et les parents <i>Création et animation d'ateliers diététiques et de prévention</i>	Mardi 4 juin <i>9h-12h30 13h30-17h</i>	Mardi 1er octobre <i>12h - 13h30</i>	Étudiant*.....160 € Individuel.....180 € Adhérent ADL**.....171 € Entreprise.....320 €



Si aucune session ne vous convient, il est possible d'en organiser une nouvelle en fixant les dates en concertation avec les formatrices. Au préalable, il faut que vous ayez déjà constitué un groupe de participants (6 mini, 12 maxi).

Les formations signalées par un  peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Cette information est à confirmer en janvier 2024

* Sur présentation d'un justificatif. Sont considérées comme étudiantes les personnes inscrites régulièrement dans une institution d'enseignement pour autant qu'elles ne suivent pas un programme de cours partiel (ex : les DU sont exclus).

** Sur présentation de la carte d'adhésion à l'Association des Diététiciens Libéraux (ADL) en cours de validité.

Un parcours enrichissant et apprenant

Participez à nos formations tout au long de l'année

“

Nous avons construit nos formations comme un cheminement dans l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances. Elles sont à la fois complémentaires et indépendantes les unes des autres.

”

START

Alimentation du
nourrisson

Session : 19 mars

Diversification alimentaire
Menée par l'Enfant (DME)

Session 1 : 2 et 11 avril

ou Session 2 : 8 et 15 oct

Alimentation de l'enfant

Session : 19 septembre

Troubles alimentaires
pédiatriques

Session 1 : 15 et 16 fév
ou Session 2 : 12 et 13 sept

Alimentation et gestion
des émotions chez l'enfant

Session : 10 juillet

Parents Partenaires et Acteurs

Session : 1 et 2 juillet

Ateliers collectifs pour
les enfants et leurs parents

Session : 4 juin

Alimentation du nourrisson (0-3 ans)

Des recommandations traditionnelles à l'accompagnement diététique



La toute petite enfance est une période qualifiée "d'explosive" dans l'acquisition des comportements alimentaires ! Les étapes du développement de l'alimentation entre 0 et 3 ans sont nombreuses et parfois déroutantes pour les parents et pour toute personne s'occupant des plus petits.

Contenus répartis sur la journée

Les besoins spécifiques des 0-3 ans

- Les besoins énergétiques et nutritionnels du nourrisson
- Évaluation du statut nutritionnel

L'évolution de l'alimentation de 0 à 3 ans

- L'alimentation lactée : allaitement maternel, laits infantiles
- La diversification alimentaire, les étapes et les différentes approches
- Les bases de la création de menus pour les bébés
- La néophobie alimentaire

Les troubles alimentaires du nourrisson

- Les troubles digestifs : constipation, diarrhée, RGO
- Les allergies et intolérances
- Les troubles du comportement à table : gros ou petit mangeur, enfants difficiles



À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Connaître les besoins nutritionnels spécifiques des plus petits.
- ✓ Maîtriser l'évolution de l'alimentation de 0 à 3 ans et donner des conseils pratiques diététiques adaptés.
- ✓ Reconnaître et donner des conseils diététiques dans les troubles courants du nourrisson.

Pré-requis et publics ciblés

Dietéticiens-Nutritionnistes ; Médecins généralistes ; Pédiatres ;
Infirmiers ; Personnels de crèche ; Assistant(e)s maternelles ;
Auxiliaires de puériculture...

Diplôme médical, paramédical, de la petite enfance.

Si autres : échange téléphonique avec la formatrice afin de valider la cohérence entre votre parcours, vos connaissances, vos attentes et le contenu de la formation.

JE PARTICIPE



7h00

Sur 1 jour



Alice



1 session
En ligne (Zoom)



Session : 19 mars
REX : 18 juin

Formation
2024

La Diversification alimentaire Menée par l'Enfant (DME)

La diversification autrement



“

Avec la DME, entrez dans une nouvelle ère de la diversification alimentaire ! La DME s'inscrit dans une démarche d'éducation alimentaire positive et bienveillante. Cette approche qui met l'accent sur la découverte des aliments et le plaisir de manger, favorise l'autonomie de l'enfant, respecte son rythme et développe sa motricité.

”

Contenus répartis sur la journée et demi

Les bases et principes de la DME

- Histoire et définition
- Ce qu'en disent les études
- Quand choisir la DME par rapport à la diversification "classique" ?
- Quels sont les préalables à la DME ?
- Développement de l'éveil au goût

L'atelier DME

- Créer un atelier sur la DME
- Mise à disposition des outils DME de Sens et Savoirs

La DME en pratique

- Les différentes étapes clés
- Les aliments à privilégier et ceux à éviter, menus et recettes à élaborer
- Peut-on faire un mix entre les purées et les morceaux ?



À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Connaître les bases et les principes de la DME et savoir la situer dans les recommandations.
- ✓ Construire et animer des ateliers et des consultations individuelles en DME pour accompagner les parents dans cette approche.

Pré-requis et publics ciblés

Diététiciens-Nutritionnistes ; Médecins généralistes ;
Pédiatres ; Infirmiers ; Personnels de crèche ;
Assistant(e)s maternelles ; Auxiliaires de puériculture...
Diplôme médical, paramédical, de la petite enfance.

Si autres : échange téléphonique avec la formatrice afin de valider la cohérence entre votre parcours, vos connaissances, vos attentes et le contenu de la formation.

JE PARTICIPE




10h30
Sur 1,5 jours


Alice


2 sessions
En ligne (Zoom)


Session 1 : 2 et 11 avril
REX : 8 juillet
Session 2 : 8 et 15 oct
REX : 7 février

Formation
2024

Les troubles alimentaires pédiatriques

Un autre regard pour un accompagnement adapté



“

*Repas difficiles, hypersélectivité alimentaire, refus des morceaux, colères, agitation, pas de plaisir à manger, réticence à toucher les textures...
Les troubles de l'oralité représentent des difficultés alimentaires occasionnées par des hypersensibilités ou en lien avec des pathologies.*

”

Contenus répartis sur les deux jours

Développement de l'oralité

- Les aspects psychomoteurs et sensoriels.
- L'oralité et le développement psycho-affectif de l'enfant.
- La déglutition.

Troubles de l'oralité

- Les manifestations et les étiologies.
- Les impacts et l'importance de la prise en soin pluridisciplinaire (orthophoniste - diététicien).
- L'évaluation et le bilan orthophonique.

Troubles de l'oralité et diététique

- Les étapes du développement alimentaire chez l'enfant de 0 à 6 ans.
- L'éducation alimentaire positive et bienveillante.
- La différenciation des troubles de l'oralité et de la néophobie alimentaire.
- La prise en soin diététique individuelle et collective.
- L'accompagnement des enfants et des parents.



À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Identifier et définir les troubles de l'oralité et la néophobie alimentaire.
- ✓ Tirer parti des connaissances acquises sur le développement et la construction du comportement alimentaire de l'enfant de 0 à 6 ans.
- ✓ Accompagner les enfants et leurs parents dans la prise en soin diététique des troubles de l'oralité.

Pré-requis et public ciblé

Diététiciens-Nutritionnistes ; Médecins généralistes ; Pédiatres ; Infirmiers ; Psychomotriciens...

Diplôme médical, paramédical, de la petite enfance.

Si autres : échange téléphonique avec la formatrice afin de valider la cohérence entre votre parcours, vos connaissances, vos attentes et le contenu de la formation.


14h30
Sur 2 jours



Céline et Agathe



2 sessions
En ligne (Zoom)



Session 1 : 15 et 16 fév | REX : 21 mai
Session 2 : 12 et 13 sept
REX : 7 janvier 2025

JE PARTICIPE



Formation
2024

Alimentation de l'enfant (3-11 ans)

Prévention et prise en soin du surpoids et de l'obésité de l'enfant



“

Offrir un environnement favorable à développer des habitudes alimentaires saines et sereines, par une démarche d'éducation positive, est un moyen efficace de prévenir et de lutter contre le surpoids et l'obésité de l'enfant.

”

Contenus répartis sur la journée

L'alimentation des enfants de 3 à 11 ans

- Les besoins nutritionnels spécifiques
- Le développement du goût et du comportement alimentaire chez l'enfant.
- Manger en pleine conscience dès le plus jeune âge : les différentes faims, la dégustation, les émotions.

La prise en soin diététique du surpoids et de l'obésité chez l'enfant

- Consultations, diagnostic, objectifs.
- Outils d'accompagnement.



À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Connaître les besoins nutritionnels spécifiques des enfants de 3 à 11 ans.
- ✓ Définir la construction du comportement alimentaire chez l'enfant.
- ✓ Prendre en soin diététique les enfants en situation de surpoids ou d'obésité.

Pré-requis et public ciblé

Diététiciens-Nutritionnistes ; Médecins généralistes ; Pédiatres ; Infirmiers ; Psychomotriciens ; Psychologues...

Diplôme médical, paramédical, de la petite enfance.

Si autres : échange téléphonique avec la formatrice afin de valider la cohérence entre votre parcours, vos connaissances, vos attentes et le contenu de la formation.



7h00

Sur 1 jour



Alice



1 session
En ligne (Zoom)



Session : 19 sept
REX : 17 janvier 2025

JE PARTICIPE



Formation
2024

Alimentation et gestion des émotions chez les enfants

Pour une meilleure prise en soin des troubles alimentaires



“

La gestion des émotions est un facteur prépondérant dans la prise en soin du surpoids et de l'obésité. Placer le plaisir au centre de l'alimentation est essentiel, retrouver le plaisir de manger de manière naturelle, sans lutte, sans régime, loin des préjugés habituels sur la diététique le sont tout autant. Se recentrer sur nos besoins, guidés par notre inconscient a des impacts positifs sur notre santé et notre bien-être.

”

Contenus répartis sur la journée

Le comportement alimentaire

- Le fonctionnement, le plaisir, les sensations alimentaires, le remplissage...
- Les facteurs influençant.

Le comportement psychologique et émotionnel

- Les impacts sur notre alimentation et sur les différentes faims.
- Comment accompagner les enfants au quotidien ?

La boîte à outils

- La pleine conscience, l'hypnose Ericksonienne, la dégustation, les sensations et la gestion des émotions.
- Des outils performants pour guider les patients/publics



À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Citer les facteurs influençant le comportement alimentaire.
- ✓ Définir les principes de l'alimentation en pleine conscience.
- ✓ Comprendre le fonctionnement des émotions chez l'enfant et leurs impacts sur son comportement alimentaire.
- ✓ Accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions.
- ✓ Proposer un accompagnement diversifié et valorisant pour les enfants. Choisir et utiliser des outils adaptés.

Pré-requis et public ciblé

Diététiciens-Nutritionnistes ; Médecins généralistes ;
Pédiatres ; Infirmiers ; Psychomotriciens

Diplôme médical, paramédical, de la petite enfance.

Si autres : échange téléphonique avec la formatrice afin de valider la cohérence entre votre parcours, vos connaissances, vos attentes et le contenu de la formation.

JE PARTICIPE



7h00

Sur 1 jour



Céline



1 session
En ligne (Zoom)



Session : 10 juillet
REX : 12 novembre

Formation
2024

Parents Partenaires et Acteurs

La guidance parentale, levier de la prise en soin diététique



Impliquer les parents dans la prise en soin diététique pédiatrique est indispensable pour accroître l'efficacité et l'efficience de nos consultations, améliorer le sentiment de compétence parentale et permettre à l'enfant d'adopter des changements de comportement alimentaire positifs.



Contenus répartis sur les deux jours

Les troubles du comportement alimentaire de l'enfant au sein de la famille

- Rappels sur les troubles du comportement alimentaire de l'enfant.
- Les impacts sur le fonctionnement familial.

Éducation positive et bienveillante

- Décrire ce que vise l'éducation positive, ses bénéfices et son cadre institutionnel de référence.
- Reconnaître la raison d'être derrière tout comportement
- Expliquer le lien cerveau-émotions.
- Expérimenter les leviers d'une communication au service de l'autonomie, de l'encouragement et de la coopération.

Le fonctionnement familial

- Quels mangeurs sommes-nous ? Quel mangeur est-il ?
- Les compétences psychosociales des parents et de l'enfant. Quelles interactions ? Quels leviers ?

Accompagner les parents à l'analyse d'une situation problématique

- Identifier des situations problèmes.
- Analyser la situation et la réaction en tant que parent.
- Anticiper, mettre en place un plan d'action.



À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Repérer les troubles du comportement alimentaire de l'enfant et comprendre le fonctionnement familial autour de ces troubles.
- ✓ Adopter une posture adaptée et guider leurs parents vers une éducation alimentaire positive et bienveillante.
- ✓ Adapter vos prises en soin pour rendre autonomes les parents et leur permettre d'avancer aux côtés de leur enfant.

Pré-requis et publics ciblés

Diététiciens-Nutritionnistes ; Infirmiers ;
 Professionnels de la petite enfance et de l'enfance...

Diplôme médical, paramédical, de la petite enfance.

Si autres : échange téléphonique avec la formatrice afin de valider la cohérence entre votre parcours, vos connaissances, vos attentes et le contenu de la formation.



14h00

Sur 2 jours



Alice et Emmanuelle



1 session
 En ligne (Zoom)



Session : 1 et 2 juillet
 REX : 8 novembre

JE PARTICIPE



Ateliers collectifs pour les enfants et les parents

Création et animation d'ateliers diététiques et de prévention



“

Créer et animer des ateliers diététiques pertinents, ludiques et adaptés aux différents publics est un moyen efficace pour sensibiliser à une alimentation source d'équilibre, de plaisir et de bien-être.

”

Contenus répartis sur la journée

La méthodologie de projet

- Comment rechercher des financements, répondre à des appels à projet.
- Les trois étapes-clés pour créer des animations et des ateliers efficaces.

Les axes de communication

- S'approprier des techniques pour communiquer, animer et gérer un groupe.

Les outils et techniques d'animation

- Créer des animations adaptées et pertinentes.
- Connaître et maîtriser différents outils et techniques afin d'optimiser vos interventions.



À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Rechercher des financements
- ✓ Citer les étapes de la méthodologie de projet pour créer et animer des ateliers diététiques et de prévention.
- ✓ Proposer des animations adaptées et pertinentes pour les enfants et les parents

Pré-requis et publics ciblés

Diététiciens-Nutritionnistes ; Infirmiers ; Psychomotriciens ;
Professionnels de la petite enfance et de l'enfance...

Diplôme médical, paramédical, de la petite enfance.

Si autres : échange téléphonique avec la formatrice afin de valider la cohérence entre votre parcours, vos connaissances, vos attentes et le contenu de la formation.



7h00

Sur 1 jour



Céline



1 session
En ligne (Zoom)



Session : 4 juin
REX : 1er octobre

JE PARTICIPE



Formation
2024

Nouveau

Modules à la carte

Une approche descendante et expositive

Programme des modules

Description et calendrier 2024



Thèmes	Formations En distanciel	Tarifs
La Diversification alimentaire Menée par l'Enfant <i>La DME en pratique</i>	Vendredi 12 janvier 9h - 12h	Individuel..... 80 € Entreprise.....110 €
Alimentation du nourrisson (0-3 ans) <i>Les besoins spécifiques et les recommandations nutritionnelles</i>	Vendredi 15 novembre 9h - 12h	Individuel..... 80 € Entreprise.....110 €
Alimentation du nourrisson (0-3 ans) <i>Prévention et prise en soin du surpoids et de l'obésité du nourrisson</i>	Vendredi 29 novembre 9h - 12h	Individuel..... 80 € Entreprise.....110 €
Alimentation de l'enfant (3-11 ans) <i>Les besoins spécifiques et les recommandations nutritionnelles</i>	Jeudi 16 mai 9h - 12h	Individuel..... 80 € Entreprise.....110 €
Alimentation de l'enfant (3-11 ans) <i>Prévention et prise en soin du surpoids et de l'obésité de l'enfant</i>	Jeudi 30 mai 9h - 12h	Individuel..... 80 € Entreprise.....110 €
Création et animation d'ateliers diététiques et de prévention <i>Méthodologie de projet et recherche de financements</i>	Vendredi 22 novembre 9h - 12h	Individuel..... 80 € Entreprise.....110 €
Création et animation d'ateliers diététiques et de prévention <i>Conception d'ateliers collectifs pour les enfants et les parents</i>	Vendredi 6 décembre 9h - 12h	Individuel..... 80 € Entreprise.....110 €

Les modules, notre nouveauté 2024 !



Vous souhaitez acquérir de nouvelles connaissances ? Les remettre à jour ? Vous êtes intéressé(e) par un nouveau sujet sur la diététique pédiatrique et vous souhaitez le découvrir ? Les modules à la carte sont faits pour vous !

Nous vous avons concocté des modules de 3h, abordant des notions-clés. Vous pouvez en suivre un seul ou plusieurs en fonction de vos besoins.

À la différence de nos formations, nos modules privilégient une méthode pédagogique informative plutôt que participative.

Découvrez les sans plus attendre !



La Diversification alimentaire Menée par l'Enfant

La DME en pratique



Objectifs

- Connaître les principes de base de la DME.
- Savoir mettre en pratique la DME.

Programme

La DME en pratique

- Les bases et principes de la DME.
- Les différentes étapes clés.
- Les aliments à privilégier et ceux à éviter, menus et recettes à élaborer.

Informations

3h00 Alice 1 session
En ligne (Zoom)

Vendredi 12 janvier | de 9h à 12h

JE PARTICIPE

Module
2024

Alimentation du nourrisson (0-3 ans)

Les besoins spécifiques et les recommandations nutritionnelles



Objectifs

- Connaître les besoins nutritionnels spécifiques des plus petits.
- Maîtriser l'évolution de l'alimentation de 0 à 3 ans et donner des conseils pratiques diététiques adaptés.

Programme

Les besoins

spécifiques des 0-3 ans

- Les besoins énergétiques et nutritionnels du nourrisson.

L'évolution de l'alimentation de 0 à 3 ans

- L'alimentation lactée : allaitement maternel, laits infantiles.
- La diversification alimentaire, les étapes et les différentes approches.
- Les bases de la création de menus pour les bébés.
- La néophobie alimentaire.



Informations

3h00 Alice 1 session
En ligne (Zoom)

Vendredi 15 novembre | de 9h à 12h

Module
2024

JE PARTICIPE

Alimentation du nourrisson (0-3 ans)

Prévention et prise en soin du surpoids et de l'obésité du nourrisson

Objectifs

- Savoir évaluer le statut nutritionnel de l'enfant de 0 à 3 ans.
- Donner des conseils diététiques adaptés dans les troubles courants du nourrisson.

Programme

Les troubles alimentaires du nourrisson

- Évaluation du statut nutritionnel.
- Les troubles digestifs : constipation, diarrhée, RGO.
- Les allergies et intolérances.
- Les troubles du comportement à table : gros ou petit mangeur, enfants difficiles.



Informations

3h00 Alice 1 session
En ligne (Zoom)

Vendredi 29 novembre | de 9h à 12h

Module
2024

JE PARTICIPE

Alimentation de l'enfant (3-11 ans)

Les besoins spécifiques et les recommandations nutritionnelles

Objectifs

- Connaître les besoins nutritionnels spécifiques des enfants de 3 à 11 ans.
- Définir la construction du comportement alimentaire chez l'enfant.

Programme

L'alimentation des enfants de 3 à 11 ans

- Les besoins nutritionnels spécifiques.
- Le développement du goût et du comportement alimentaire chez l'enfant.
- Manger en pleine conscience dès le plus jeune âge : les différentes faims, la dégustation, les émotions.



Informations

🕒 3h00 👤 Alice 💻 1 session
En ligne (Zoom)
Jeudi 16 mai | 9h à 12h

Module
2024

[JE PARTICIPE](#)



Alimentation de l'enfant (3-11 ans)

Prévention et prise en soin du surpoids et de l'obésité de l'enfant

Objectifs

- Prendre en soin diététique les enfants en situation de surpoids ou d'obésité.
- Accompagner les parents dans une démarche d'éducation alimentaire positive.

Programme

La prise en soin diététique du surpoids et de l'obésité chez l'enfant

- Evaluation, les courbes de corpulence.
- Consultations de bilan et de suivi.
- Objectifs et renforcement positif.



Informations

🕒 3h00 👤 Alice 💻 1 session
En ligne (Zoom)
Jeudi 30 mai | de 9h à 12h

Module
2024

[JE PARTICIPE](#)



Création et animation d'ateliers diététiques et de prévention

Méthodologie de projet et recherche de financements

Objectifs

- Rechercher des financements.
- Monter un dossier de financement.
- Citer les étapes de la méthodologie de projet pour créer et animer des ateliers diététiques et de prévention.

Programme

La méthodologie de projet

- Comment rechercher des financements, répondre à des appels à projet.
- Les trois étapes-clés pour créer des animations et des ateliers efficaces ; diagnostic, évaluation et objectifs.



Informations

🕒 3h00 👤 Céline 🖥️ 1 session
En ligne (Zoom)

Vendredi 22 novembre | de 9h à 12h

Module 2024

[JE PARTICIPE](#)



Création et animation d'ateliers diététiques et de prévention

Conception d'ateliers collectifs pour les enfants et les parents

Objectifs

- Proposer des animations adaptées et pertinentes pour les enfants et les parents.
- Réinvestir les outils et les techniques d'animation.

Programme

Les outils et techniques d'animation

- Création d'animations adaptées et pertinentes.
- Connaissance et maîtrise de différents outils et techniques afin d'optimiser vos interventions.



Informations

🕒 3h00 👤 Céline 🖥️ 1 session
En ligne (Zoom)

Vendredi 6 décembre | de 9h à 12h

Module 2024

[JE PARTICIPE](#)



Conditions générales de vente



SOMMAIRE

		Pages
Article 1	Désignation	26
Article 2	Objet et champ d'application	26
Article 3	Modalités d'inscription	27
	3.1 Formation en distanciel	
	3.2 Formation intra	
Article 4	Coûts et conditions de règlement	27
	4.1 Coûts	
	4.2 Conditions de règlement	
Article 5	Modalités de formation	28
Article 6	Modalité d'évaluation des formations	29
Article 7	Annulation, modification ou report des formations par l'Organisme de formation	29
Article 8	Annulation, report de participation ou remplacement par le Stagiaire/Client	30
	8.1 Formation en distanciel	
	8.2 Formation intra	
Article 9	Propriété intellectuelle et droit d'auteur	31
Article 10	Responsabilité	31
Article 11	Données personnelles	31
Article 12	Droit applicable et juridiction compétente	32
Article 13	Contacts au sein de l'Organisme de formation	32

Conditions générales de vente



Article 1 Désignation

Sens et Savoirs est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de la prévention et de la promotion de la santé. Son siège social est fixé au 32 rue Gabriel Péri 69100 Villeurbanne.

Sens et Savoirs conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises (en distanciel) et intra-entreprises, à Lyon et sa périphérie, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Organisme de formation : Sens et Savoirs. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 8469 1502 169
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Client : toute personne physique ou morale qui passe commande d'une formation auprès de l'Organisme de formation.
- Formations en distanciel : les formations inscrites au livret de Sens et Savoirs et qui regroupent des stagiaires au profil différent.
- Modules en distanciel : les modules inscrits au livret de Sens et Savoirs et qui regroupent des stagiaires au profil différent.
- Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par Sens et Savoirs pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les Opérateurs de Compétences.

Article 2 Objet et champ d'application

- Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations, en distanciel et intra, assurées par l'Organisme de formation. Elles sont complétées par le règlement intérieur, disponible sur simple demande et envoyé lors de l'inscription.
- Toute commande ou inscription implique l'acceptation sans réserve par le Stagiaire/Client des conditions générales de vente.
- Sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.
- Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Stagiaire/Client.
- Les formations concernées s'entendent des formations et modules proposés au livret et sur le site web de l'Organisme de formation ainsi que des sessions organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients (Formations intra).
- Les formations intra, en présentiel, peuvent être réalisées dans les locaux du Client ou dans des locaux qu'il aura loués. Les moyens logistiques seront définis en amont.

Conditions générales de vente



Article 3 Modalités d'inscription

3.1 Formation ou Module en distanciel

- Différents supports peuvent valider une inscription : un devis, un bulletin, une convention.
- Seul un exemplaire de ces supports retourné à l'Organisme de formation dûment renseigné, daté, tamponné (le cas échéant), signé et revêtu de la mention "Bon pour accord" a valeur contractuelle. L'envoi pourra se faire par mail ou par courrier.
- À réception des éléments d'inscription (bulletin, devis, convention + règlement le cas échéant), un mail est adressé au Client/Stagiaire. Le mail ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation/Module.
- Toute commande est ferme et définitive.
- Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'Organisme de formation peut alors proposer au Stagiaire/Client de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.
- Pour la qualité de la Formation/Module, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation/Module.
- À confirmation de la tenue de la session, le Stagiaire/Client recevra un certain nombre d'éléments : convention, convocation, présentation, liens zoom...
- À l'issue de la Formation, l'Organisme de formation adresse au Stagiaire/Client un certain nombre d'éléments : facture acquittée, supports pédagogiques, attestation de fin de formation...

3.2 Formation intra

- Toute demande fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière de l'Organisme de formation.
- L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à l'Organisme de formation au moins 21 jours calendaires avant le premier jour de Formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des CGV, des dates et lieux arrêtés de la Formation.
- À l'issue de la Formation, l'Organisme de formation adresse au Client : facture acquittée, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à l'Organisme de formation.

Article 4 Coûts et conditions de règlement

4.1 Coûts

Les montants sont indiqués en euros nets de taxes. Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité.

- Les coûts des formations et modules en distanciel sont indiqués sur les supports de communication de l'Organisme.
- Les coûts des formations intra sont indiqués sur la proposition commerciale adressée au Client. Les frais liés aux outils, matériels pédagogiques (dont dossiers documentaires et supports numériques), locations de salle, frais de déplacement des formateurs sont facturés en sus.

Conditions générales de vente



4.2 Conditions de règlement

- Les formations et modules en distanciel sont à régler lors de l'inscription sans escompte, par chèque (à l'ordre de Sens et Savoirs, encaissé uniquement à l'issue de la session, détruit en cas d'annulation) ou par virement (remboursé dans le respect de nos conditions d'annulation).
- Les formations intra sont à régler lors de l'inscription ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, sans escompte, par chèque ou par virement. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au Stagiaire/Client :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la session et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- De l'indiquer explicitement lors de son inscription ou de sa commande en indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur.
- De transmettre l'accord de prise en charge sept jours calendaires avant la date de la session. Dans le cas contraire, l'Organisme de formation se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Stagiaire/Client.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le prix de la Formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de Formation, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la Formation et sera facturé du montant correspondant, éventuellement majoré de pénalités de retard.

Article 5 Modalités de formation

- L'Organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.
- Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations et des modules sont fournis à titre indicatif. L'intervenant se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.
- L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.
- L'Organisme de formation ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-après "la Documentation") remise au Stagiaire/Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable.

Conditions générales de vente



- Par ailleurs, il est rappelé que la documentation transmise complète la Formation et n'engage en aucun cas l'Organisme de formation sur son exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que l'Organisme de formation n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation fournie postérieurement à la Formation.
- Les dates et horaires de nos sessions sont indiqués sur les supports de communication de l'Organisme.

Article 6 Modalités d'évaluation des formations

- Les acquis de la formation sont évalués par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quiz).
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires vis-à-vis des conditions de formation et de la prestation fournie par l'Organisme de formation est rempli par chaque participant à la fin de la formation.

Article 7 Annulation, modification ou report des sessions par l'Organisme de formation

- Dans le cadre de ses prestations de formation, l'Organisme de formation est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Stagiaires/Clients.
- L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, notamment lorsque le nombre de participants est jugé pédagogiquement inapproprié ou insuffisant, et d'en informer le Stagiaire/Client au plus tard sept jours calendaires avant la date de la session.

L'Organisme de formation n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.

- L'Organisme de formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la session dans les meilleurs délais.
- Lorsque le report de la session à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, l'Organisme de formation procède au remboursement de la totalité du prix, éventuellement remisé, de la Formation à l'exclusion de tout autre coût.
- L'Organisme de formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Stagiaire/Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Toutefois, l'Organisme de formation s'engage à organiser une nouvelle session dans les meilleurs délais.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'Organisme de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Organisme de formation.

Conditions générales de vente



Article 8 Annulation, report de participation ou remplacement par le Stagiaire/Client

8.1 Formation et Module en distanciel

- Le Stagiaire/Client peut demander l'annulation ou le report (après accord éventuel de l'OPCO) de sa participation, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à l'Organisme de formation au moins 14 jours calendaires avant la date de la Formation.

L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Organisme de formation auprès du Stagiaire/Client

- En cas d'annulation de sa participation moins de 14 jours calendaires précédant la date de début de la session, le Stagiaire/Client devra s'acquitter de la totalité du coût de la session.
- En cas d'absence à la session, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de la session. Les sommes dues par le Stagiaire/Client à ce titre ne peuvent être imputées sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.
- En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un Certificat médical, le participant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. À défaut, il sera redevable de l'intégralité du prix de la session.
- Sauf session déjà commencée, le Client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la session, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

La demande de remplacement doit parvenir par écrit à l'Organisme de formation et comporter les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient au Client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

8.2 Formation intra

- Le Client peut demander l'annulation ou le report d'une formation intra. Si cette demande parvient à l'Organisme de formation, par écrit, au moins 21 jours calendaires avant la date de la Formation, seuls les frais engagés au titre de la préparation (préparation par le(s) formateur(s), location de salle, déplacement...) seront facturés au Client.
- Si cette demande parvient à l'Organisme de formation entre 20 et 10 jours calendaires avant la date de la Formation, le Client sera facturé de 50% du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus).
- Si cette demande parvient à l'Organisme de formation moins de 10 jours calendaires avant la Formation, le Client sera facturé de 100% du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus). Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.

Conditions générales de vente



Article 9 Propriété intellectuelle et droits d'auteur

- L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par l'Organisme de Formation pour assurer les formations, remis aux Stagiaires ou accessibles en ligne constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.
- L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier.
- Le Client/Stagiaire s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de l'Organisme de Formation, sous peine de poursuites judiciaires.
- Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client/Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Article 10 Responsabilité

- Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation.
- La responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial.
- En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'Organisme de formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

Article 11 Données personnelles

- L'Organisme de formation, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par l'Organisme de formation au Client.
- L'Organisme de formation s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Stagiaire lui-même ou le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.
- Cependant, le Client accepte d'être cité par l'Organisme de formation comme client de ses formations.

À cet effet, le Client autorise l'AGECIF à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Conditions générales de vente



- Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :
 1. des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'Organisme de formation.
 2. conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : Sens et Savoirs, 32 rue Gabriel Péri 69100 Villeurbanne, ou par mail à : formations@sensetsavoirs.com
- L'Organisme de formation conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Article 12 Droit applicable et juridiction compétente

- Les conditions générales de vente détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'Organisme de formation à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. À défaut, les Tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour régler le litige.

Article 13 Contact au sein de l'Organisme de formation



Brigitte Gatimel

Co-directrice | Chef de projet Organisation et Communication
Chargée d'ingénierie de formation

 formations@sensetsavoirs.com

 06.80.91.04.40

2024



sensetsavoirs.com

 formations@sensetsavoirs.com

 [06.80.91.04.40](tel:06.80.91.04.40)